

## **Engagement : Dossier 2024-KKP-5381 - Piste Eterlou neige et escargot - Aussois (73) du 04/10/2024**

1. L'étude ClimSnow vous a été envoyé par Mélanissimo ce matin
2. Pour compléter la mesure de suivi citée dans le dossier cas par cas, lors de la phase de chantier, le maître d'œuvre environnementale sera convié à toute les réunions de chantier (fréquence hebdomadaire). Il sera aussi expliqué aux différentes entreprises intervenantes que ce dernier pourra faire des visites de chantier inopinées.
3. Le suivi de la revégétalisation sera fait selon votre demande ci-dessous à N+1, N+3, N+5 et N+10 ans. Lors de ces visites de suivi l'accent sera mis sur le contrôle du taux de recouvrement. En cas de revégétalisation partielle, des compléments pourront être fait pour une complète réussite.

Il est aussi entendu qu'en relation avec les agriculteurs utilisant ces espaces, la reprise de l'exploitation des terrains sera faite en fonction de la qualité du couvert végétal et de la pratique agricole. Ce point important pour ne pas nuire à une bonne reprise qui pourrait être mise à mal par un passage trop rapide de gros animaux est déjà pratiqué dans la station.

4. Les dates de travaux annoncées dans le dossier sont déjà en parti atteintes. Pour conserver les bonnes pratiques énoncées dans le dossier cas par cas, les travaux de terrassement sont reportés à l'automne 2025.

Comme nous avons pu en discuter par téléphone, le délai de réponse contraint ne nous permet que de vous faire une réponse via ce mail. Sachez que j'ai prit le temps de consulter notre cabinet environnementale, le cabinet MDP, avant de vous faire parvenir cette réponse.

En espérant que nos échanges soit suffisant pour vous prouver notre engagement à faire nos travaux tout en diminuant au stricte minimum l'impact sur le milieu.

SGAT Parrachée Vanoise